

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION
(FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)	
Master en sciences humaines et sociales Mention : Histoire de l'art et archéologie Spécialité : Histoire de l'art	
Type de diplôme : Master Domaine LMD : Sciences humaines et sociales Mention (ou dénomination nationale pour les licences professionnelles) : Histoire de l'art et archéologie Spécialité : Histoire de l'art Finalité : Recherche	
Autorité responsable de la certification (cadre 2)	Qualité du (des) signataire(s) de la certification (cadre 3)
- Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	- Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Recteur de l'Académie, chancelier des Universités
Niveau et domaine d'activité (cadre 4)	
Niveau : niveau I	
Codes NSF : 126 ; 13 ; 134g	

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Activités : les professionnels issus de cette formation exerceront leurs métiers dans les différents mondes de l'art (création artistique, musées, monuments historiques, marché de l'art, édition, etc.) :

- conservation ;
- documentation ;
- médiation culturelle et pédagogique, activités de guide et de conférencier ;
- enseignement et recherche.

Fonctions : les professionnels issus de cette formation seront appelés à remplir des missions de responsabilité scientifique, administrative et technique dans les domaines artistiques et patrimoniaux.

Situations professionnelles : les professionnels issus de cette formation seront placés dans des situations de décision, tant du point de vue organisationnel (gestion de collections, conception de visites, animation de groupes touristiques ou pédagogiques, etc.) que du point de vue intellectuel (mise en œuvre de procédures d'analyse technique et herméneutique des œuvres, exploration de fonds artistiques et archivistiques, etc.).

Démarche proposée :

Identifier des œuvres d'art (meubles et immeubles), les décrire, les étudier et les interpréter ;

Présenter oralement et par écrit des œuvres d'art et la culture qu'elles incarnent ; promouvoir la culture artistique et la diffuser ;

Organiser l'accès matériel et intellectuel aux œuvres d'art ;

Maîtriser les règles et les principes de l'enseignement de l'histoire de l'art en milieu scolaire, para-scolaire et touristique ;

Maîtriser les règles et les principes de la recherche en sciences humaines.

Compétences ou capacités évaluées :

Compétences en matière de connaissances :

- Connaissance de l'état le plus récent de la recherche internationale en histoire de l'art antique, médiéval, moderne et contemporain ;
- Connaissance des grandes orientations de l'histoire culturelle et de l'histoire des mentalités ;
- Connaissances des principales techniques de la production artistique ;
- Connaissance du système administratif et scientifique des musées de France et des monuments historiques.

Compétences méthodologiques :

- Etablissement d'un corpus iconographique et d'une bibliographie ;
- Capacité à l'identification et à l'exploitation scientifique d'archives non publiées ;
- Capacité à l'identification et à l'attribution d'œuvres d'art ;
- Capacité à l'analyse structurée d'un texte et d'une image ;
- Capacité à la synthèse de lectures complexes ;
- Rédaction d'un argumentaire logique ;
- Organisation d'un travail de réflexion et de présentation orale en équipe ;
- Expression orale pour la diffusion du savoir auprès d'interlocuteurs informés ou non informés.

Compétences comportementales :

- Persévérance pour un travail individuel de recherche et de rédaction de long terme ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Force de conviction pour faire passer des idées auprès d'interlocuteurs de niveaux variés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités :

Le titulaire peut exercer :

- dans le secteur privé associatif ou à but lucratif (marché de l'art, création artistique, tourisme, médiation culturelle, gestion de collections d'œuvres d'art, etc.) ;
- dans la fonction publique d'Etat (musées et monuments nationaux, universités, CNRS, etc.) ;
- dans la fonction publique territoriale (musées de France hors Etat, monuments historiques hors monuments nationaux, services culturels et de tourisme des collectivités territoriales, etc.).

Types d'emplois accessibles :

Au sortir de son cursus, le futur professionnel pourra prétendre aux emplois suivants :

- Achat et vente d'objets d'art D1201
- Promotion du tourisme local G1102
- Journalisme et information média G1106
- Accompagnement d'activités culturelles G1201
- Gestion du patrimoine culturel (conservation du patrimoine) K1602
- Recherche en sciences de l'homme et de la société K2401
- Enseignement supérieur K2108
- Enseignement général du second degré K2107

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

- D1201 ;
- G1201 ;
- K1602 ;
- K2401 ;
- K2108.

Réglementation d'activités

Sans objet.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Description des composantes de la certification :

L'étudiant s'engage dans l'un des deux parcours suivants : recherche en histoire de l'art antique, médiéval, moderne et contemporain ; formation internationale en histoire de l'art.

Dans les deux cas, le diplôme est organisé en 4 semestres valant chacun 30 crédits.

Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE) :

- 3 UE disciplinaires : mémoire ; séminaires de recherche ; renforcement ;
- 1 UE transversale : langue et/ou stage.

Parcours 1 : *Recherche en histoire de l'art antique, médiéval, moderne et contemporain*

SEMESTRE 1

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	9
Séminaires de recherche	12 (4x3)
Renforcement	3
Enseignement transversal	3
TOTAL	30

SEMESTRE 2

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	9
Séminaires de recherche	12 (4x3)
Renforcement	3
Enseignement transversal	3
TOTAL	30

SEMESTRE 3

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	15
Séminaires de recherche	9 (3x3)
Renforcement	3
Enseignement transversal	3
TOTAL	30

SEMESTRE 4

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	18 3
Séminaires de recherche	6 (2x3)
Enseignement transversal	3
TOTAL	30

Parcours 2 : *Formation internationale en histoire de l'art*

SEMESTRE 1

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	9
Séminaires de recherche	12 (4x3)
Renforcement	3
Enseignement transversal	3
	3

TOTAL	30
--------------	-----------

SEMESTRE 2

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	9
Séminaires de recherche	12 (4x3)
Renforcement	3
Enseignement transversal	3
TOTAL	30

SEMESTRE 3

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	15
Séminaires de recherche	9 (3x3)
Renforcement	3
Enseignement transversal	3
TOTAL	30

SEMESTRE 4

Unités d'enseignement (UE)	Crédits ECTS
Mémoire	18 3
Séminaires de recherche	6 (2x3)
Enseignement transversal	3
TOTAL	30

Les 4 semestres doivent être validés pour l'obtention du master.

Les UE se compensent selon les modalités de contrôle votées par l'Université.

Le bénéfice des UE acquises peut être capitalisé pendant 3 ans.

Des cours peuvent avoir lieu le soir ou le samedi. Des aménagements spécifiques d'horaires et/ou de présence aux cours peuvent être prévus pour les étudiants qui souhaitent reprendre des études en travaillant.

Modalités de contrôle :

Continu. Écrit et oral. Sessions de rattrapage. Compte tenu de la spécificité du master recherche, il n'y a pas d'anonymat.

La compensation entre les UE est intégrale.

Le mémoire doit être dactylographié et donne obligatoirement lieu à soutenance orale publique devant un jury composé d'au moins deux membres (directeur/trice de mémoire et un autre membre du personnel enseignant titulaire du département d'histoire de l'art et archéologie).

Modalités d'accès :

L'accès en M1 est de droit pour tout titulaire d'une licence en histoire de l'art et archéologie de l'université de Paris Ouest. Pour les autres étudiants, un dossier de candidature en M1 est évalué par une commission pédagogique. Ce dossier doit comporter un projet de recherche.

L'accès en M2 n'est autorisé qu'avec une note d'au moins 14/20 au mémoire de master 1., pour les étudiants venant de l'université de Paris Ouest. Pour les autres étudiants, un dossier de candidature en M2 est évalué par une commission pédagogique. Ce dossier doit comporter un projet de recherche.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
---	-----	-----	-----------------------

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	x		2 ou 3 membres. Au moins 2 PR ou MCF titulaires intervenant dans le diplôme à Paris Ouest Nanterre La Défense. Une personnalité extérieure peut être invitée en fonction de sa compétence (conservateur de musée, etc.).
En contrat d'apprentissage		x	
Après un parcours de formation continue	x		
En contrat de professionnalisation		x	
Par candidature libre	x		Possibilité de VES ou VAP
Par expérience	x		

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
Sans objet	Pour le parcours de « formation internationale en histoire de l'art », le département d'histoire de l'art et d'archéologie est lié par convention à un réseau de partenaires internationaux : la Scuola normale superiore de Pise (Italie), la Johannes Wolfgang Goethe Universität de Francfort-sur-le-Main et les universités bavaroises de Munich, Eichstätt et Augsburg (Allemagne), l'université de Lausanne et l'université de Genève (Suisse), ainsi que, en Amérique du Nord, l'Université de Montréal (Canada) et Harvard University (Etats-Unis).

Base légale (cadre 10)

Référence de l'arrêté de création (ou date du 1^{er} arrêté d'enregistrement) :

Master

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Pour le LMD2, arrêté du 12 juillet 2011 relatif aux habilitations de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense à délivrer les diplômes nationaux.

Pour LMD3, l'arrêté d'habilitation est en cours.

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Voir le site de l'Observatoire de l'université

Nombre de titulaires de la certification (par sexe) pour les trois dernières années

Il s'agit uniquement du nombre de titulaires de la certification qui arrivent sur le marché du travail (homme/-femmes, L3, M2)

Autres sources d'informations :

Portail étudiant de l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense :

www.u-paris10.fr

<http://www.u-paris10.fr/formation/master-recherche-sciences-humaines-et-sociales-br-mention-histoire-de-l-art-et-archeologie-br-specialite-histoire-de-l-art-des-mondes-anciens-medievaux-modernes-et-contemporains-histoire-des-representations-br-parcours-histoire-de-l-art-416796.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Education nationale :

www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP :

www.onisep.fr

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 Nanterre Cedex

UFR Sciences sociales et administratives (SSA) Bâtiment D, 1^{er} étage.

Historique :

Par rapport à la précédente habilitation, le diplôme s'est simplifié en se réduisant à 2 parcours, l'un axé simplement sur la recherche en histoire de l'art dans les périodes de référence (antique, médiéval, moderne et contemporain), l'autre mettant l'accent sur la formation internationale, avec au moins un semestre de scolarité effectué dans une université partenaire à l'étranger.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

<http://www.u-paris10.fr>